ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 85003

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le djihadisme. Un rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes préconise de faire appliquer à tout prestataire, même étranger, ayant une activité secondaire en France ou y fournissant des services gratuits, les obligations prévues par la LCEN, d'une part, et le code des postes et des communications électroniques, d'autre part. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 85003
Rubrique : Ordre public
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 juillet 2015, page 5358
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)